

## CALENDRIER

Mardi 17 mai	Temps de prière à 12h à la chapelle et office vespéral avec la maîtrise à 17h à la cathédrale
Mardi 17 mai	Conseil d'établissement à 18h
Jeudi 19 mai	Réunion de bilan - délégués de classe et parents correspondants à 16h10 en salle C26 pour le collège et à 17h05 en salle B24 pour les 2ndes et 1ères
Du 23 au 25 mai	Oraux Spécialité LLCE en Terminale
Lundi 23 mai	Conseils de classe en B05 : T1 à 16h15 – T2 à 17h – T3 à 17h45
Mardi 24 mai	Temps de prière à 12h à la chapelle et office vespéral avec la maîtrise à 17h à la cathédrale
Mardi 24 mai	Conseils de classe en B05 : T4 à 16h15 – T5 à 17h
Mercredi 25 mai	Conseils de classe en B05 : 1 <sup>ère</sup> 5 à 14h35 et 1 <sup>ère</sup> 4 à 15h20
Jeudi 26 au dimanche 29 mai	Pont de l'Ascension – pas de cours le vendredi 27 mai.

« A force de sacrifier l'essentiel pour l'urgent, on finit par oublier l'urgence de l'essentiel. »

Edgar Morin, *La méthode, Ethique*, 2004

## Infos générales

### Tenue des élèves - Rappel

Les beaux jours arrivent. Nous rappelons que les élèves doivent se présenter dans l'établissement avec une tenue de ville correcte, adaptée au travail en classe et à une ambiance scolaire. Les joggings, shorts de sport, et les hauts trop dénudés ne font pas partie des vêtements adaptés.

### La terre où je lis – Salon du livre à la fête de jardin

À l'occasion de la fête de jardin le 10 juin prochain à Notre Dame, un petit salon du livre jeunesse exceptionnel est organisé par la librairie Kléber et l'APEL. Ce sera l'opportunité pour les élèves de retrouver certains auteurs vus en classe et de pouvoir repartir avec un livre dédié. Profitez-en et venez nombreux !

### Fête de jardin

La fête de Jardin aura lieu le 10 juin prochain. Si vous avez des « talents cachés », vous savez chanter, danser, mimer, ... Nous sommes à la recherche d'élèves pour monter sur scène lors du spectacle de la fête de Jardin. Dans un souci de bonne organisation, merci de vous signaler rapidement au bureau B17 - Mme Meuer. Tout est envisageable : danses, chants, musique, cirque, magie, défilés ...

## Spécial Collège

### Demandes d'admission dans un établissement public pour la rentrée

Les parents demandant une admission pour leur enfant de 3<sup>e</sup> dans un établissement public à la rentrée prochaine doivent effectuer cette démarche en ligne. Cependant afin de vous faciliter cette saisie informatique nous vous proposons de réaliser ensemble votre demande dans les locaux de Notre Dame le vendredi 20 mai 2022 à 17h30 en salle informatique. Les parents concernés doivent confirmer leur venue en répondant au mail qu'ils ont reçu ou en contactant M. Calvo-Lopez.

### Dérogation de secteur COLLÈGE (entrée en classes de 5<sup>ème</sup>, 4<sup>ème</sup> et 3<sup>ème</sup>)

Même si la carte scolaire a été assouplie, l'inscription dans un collège public autre que le collège de votre secteur n'est pas automatique, les élèves quittant Notre Dame l'année prochaine doivent demander une dérogation de secteur en se rendant sur le site de l'académie :

<https://www.ac-strasbourg.fr/article/derogation-5e-4e-3e-121643> dès maintenant et renvoyer le formulaire complété, accompagné des pièces justificatives avant le 17 juin 2022. Au-delà de cette date, plus aucune demande ne sera possible. Cette saisie est assurée par les familles elles-mêmes.

## Spécial Lycée

### Dérogation de secteur LYCÉE (entrée en 2<sup>nd</sup>e GT et 1<sup>ère</sup> GT)

Même si la carte scolaire a été assouplie, l'inscription dans un lycée public autre que le lycée de votre secteur n'est pas automatique, les élèves quittant Notre Dame l'année prochaine doivent se présenter au bureau C10 afin de retirer les documents nécessaires dès maintenant. Les documents complétés seront transmis à M. Calvo-Lopez (bureau C10) entre le 30 mai et le 3 juin 2022, délais de rigueur. Au-delà de cette date, plus aucune demande ne sera possible.

### Jeun'Est 2021/2022

La campagne de **Jeun'Est 2021/2022** touche à sa fin au 31 mai 2022. Les élèves pourront utiliser leurs avantages jusqu'au 31 mai 2022. Pour rappel, Jeun'Est apporte aux jeunes du Grand Est des **informations** utiles au plus proche de leurs préoccupations. Jeun'Est permet notamment de disposer de nombreuses informations concernant l'orientation, le transport la mobilité ... et de bénéficier d'un **accès gratuit à Do you speak Jeun'Est** (pour progresser ou apprendre l'anglais, l'allemand, l'espagnol, le portugais, le chinois, l'alsacien et le français).

Les lycéens peuvent également bénéficier de :

- **3 places de cinéma à 1 €** (avec une réduction de 4 € par place) dans les cinémas partenaires
- **10 €** pour l'achat de livre loisir, utilisables chez les libraires indépendants partenaires Jeun'Est et sur [www.librairesdelest.fr](http://www.librairesdelest.fr)
- **4 réductions de 5 €** pour l'achat de places de spectacle dans les salles partenaires Jeun'Est
- **10 €** de réduction pour l'acquisition d'une licence sportive FFSU, ANDSA, UNSS ou UGSEL auprès de l'association sportive de l'établissement.
- **25 €** à utiliser auprès du réseau LOJ'Toît Jeunes pour l'installation dans un premier logement.

## Spécial Secondes et Premières

### Spécial Premières

#### Validation de la spécialité non poursuivie en classe de terminale - RAPPEL

Les élèves de premières qui ne l'ont pas déjà fait doivent se connecter à leur espace candidat du baccalauréat sur le portail [Cyclades](#) avant le 20 mai dernier délai, afin de valider le choix de la spécialité non poursuivie en classe de terminale. Ce choix entraînera la prise en compte des résultats du contrôle continu de cette spécialité suivie uniquement en première dans les notes du baccalauréat. En cas d'erreur sur les données affichées sur Cyclades (choix de la spécialité non poursuivie), les élèves doivent s'adresser à M. Calvo-Lopez, bureau C10. En cas d'oubli des identifiants de connexion, l'élève clique sur « mot de passe oublié » et renseigne l'adresse mail utilisée lors de la première connexion pour l'inscription au bac, ou l'identifiant du compte (*prénom.nom*).

#### Prépas OFEPAL 2022/2023- Inscription - Rappel

Les futurs élèves de Terminale qui souhaitent s'inscrire aux Prépas de l'OFEPAL pour l'année 2022-2023 sont invités à envoyer ou à déposer à l'accueil leur fiche d'inscription accompagnée du chèque de 230€ à l'ordre de l'OFEPAL **pour le 3 juin 2022, dernier délai**. L'ensemble est à adresser à M. TAROZZI. Les documents de présentation et d'inscription sont accessibles sur MBN.

Les cours auront lieu les samedis matins suivants : 10/09, 24/09, 01/10, 08/10, 15/10, 19/11, 26/11 et 10/12/2022.

## Spécial Terminales

### Enseignements de spécialité

En raison des corrections des épreuves de spécialités pour lesquelles des enseignants sont convoqués, certains cours de spécialité des 18, 20 et 23 et 25 mai seront annulés. Veuillez consulter MBN.